

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 19 MAI 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 19 mai, le Conseil Municipal de la commune de La Chapelle-Palluau dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'ancienne salle polyvalente 2, rue de Douin, afin de respecter les consignes sanitaires suite à l'état d'urgence sanitaire causé par l'épidémie de la covid 19, sous la présidence de Xavier PROUTEAU : maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14-05-2021.

Étaient présents : Mrs et Mes Xavier PROUTEAU, Valérie JOLLY, Dominique LEFRANC-DESMONS, André BEAUGENDRE, Laetitia PIPAR, Bruno GUILLET, Cyrille CHAUVET, Frédérique TEXIER, Sylvain GAUTIER, Emmanuel VALOT, Laurent PREAULT, Chrystelle PREAULT et Annabelle PICARD.

Mme Laëtitia CHATRY et M. Frédéric GUILLON étaient absents et excusés

Mme Laëtitia CHATRY a donné pouvoir à M. Xavier PROUTEAU

Mme Laetitia PIPAR a été élue secrétaire de séance.

Le P.V. du 07-04-2021 a été approuvé à l'unanimité.

Documentation remise dans les chemises aux conseillers : néant

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS PAR DELIBERATION DU 06-06-2020

Pour renoncer au droit de préemption sur la vente de biens sur la commune :

N°	Adresse du bien	Parcelles	Nature du bien	Superficie
IA 2021-07	1, rue de La Brémaudière	AD 110p	Maison individuelle	825 m ²
IA 2021-08	3, rue de l'école	AC 40-41	Classes + cour de l'école	1 476 m ²
IA 2021-9	7, rue de la Joussemière	AD 152-87	Terrain à bâtir	907 m ²

- signature d'un devis le 03-04-2021 de 1 094.59 € T.T.C. avec l'entreprise « menuiserie Bethuys » de Challans pour la réalisation de deux meubles sur roulettes pour le bar de l'espace A'Capella.

- signature d'un devis le 08-04-2021 de 497.55 € T.T.C. avec l'entreprise « B.T.I. » de Maché pour le branchement intérieur de la fibre optique à la mairie

- signature d'un devis le 22-04-2021 de 900 € T.T.C. avec l'entreprise « Arbochapel » de La Chapelle-Palluau pour l'élagage d'arbres pour le passage de la fibre optique

- Signature d'un devis le 27-04-2021 de 780 € T.T.C. avec la SARL « Christophe Brétaudeau » du Poiré Sur vie pour l'élaboration d'un document d'arpentage pour l'achat d'une parcelle pour le poste de relevage à la Brémaudière

- signature d'un devis le 30-04-2021 de 1 061.40 € T.T.C. avec l'entreprise « Sopema » de Challans pour la peinture au sol sur le parking de l'espace A'Capella

- signature d'un devis le 07-05-2021 de 5 940 € T.T.C. avec l'entreprise « Biron » de Beaufou pour l'élagage et le débroussaillage des voies communales côté ouest de la commune

- signature d'un devis le 14-05-2021 de 4 322.21 € T.T.C. avec l'entreprise « Billaud Segeba » d'Aizenay pour la réparation du tracteur « case »

Présentation de M. Adrien DUCHESNE pour présenter les Animations Sportives et de Détente Intercommunales (A.S.D.I.)

Les communes de Grand'Landes, Maché, Palluau, Saint Etienne du Bois, Saint Paul Mont Penit et la Chapelle-Palluau ont mutualisé un service d'Animation Sportives et de Détente Intercommunale (A.S.D.I.) qui vient en complément des associations existantes. Trois objectifs sont fixés :

- proposer la découverte de nouveaux sports
- soutenir les associations existantes et autres organismes d'animation
- créer du lien entre les habitants des communes adhérentes

Tous les publics sont visés : les jeunes à partir de 7 ans, les familles, les séniors

L'encadrement et l'animation sont gérés par M. Adrien DUCHESNE : animateur diplômé

DELIBERATIONS PRISES

1. Demande d'une participation financière pour des travaux voirie au titre des amendes de police

Le conseil municipal décide de réaliser une aire de covoiturage à l'espace A'Capella. Le coût serait de 17 901 € H.T. Une participation financière au titre des « amendes de police » est demandée.

2. Choix du prestataire pour le poste de relevage à la Brémaudière

Après consultation et sur la proposition de monsieur le maire, le conseil municipal choisit à l'unanimité l'offre la moins-disante de l'entreprise Noria de l'Herbergement pour un coût de 54 910 € H.T. (terrassement + pompe de relevage).

3. Demande d'une subvention départementale pour la restauration de 8 registres d'état civil

8 registres d'état civil sont à restaurer allant de 1855 à 1982. Le service des archives du département propose un devis de 695.40 € avec possibilité d'une subvention départementale de 230.85 €. Le conseil municipal donne un avis favorable.

INFORMATIONS DIVERSES

1- Elections les 20 et 27 juin 2021

Le conseil municipal prend note des différentes consignes :

- Bureau de vote : ancienne salle polyvalente 2, rue de Douin
- Les fonctions de président et secrétaire peuvent être mutualisés
- 2 assesseurs au minimum par scrutin (au moins deux membres tjrs présents par scrutin)
- Pour la tenue des bureaux de vote, le conseil scientifique recommande de solliciter en priorité des personnes vaccinées ou immunisées et à défaut de faire réaliser un dépistage dans les 48h précédant le scrutin.
- Remettre avant le 21 mai un tableau de liste de personnes à faire vacciner en priorité
- Des autotests seront fournis par l'état
- Pour le dépouillement : distance 1.5m entre chaque scrutateur ou chaque spectateurs avec port du masque obligatoire et aération
- Quatre tables de dépouillement (2 par scrutins) avec 4 scrutateurs par table soit 16 personnes au total
- Aide financière de l'état : 44.73 € par bureau de vote et 0.10 cts d'€ par électeur

2- Point sur les logements locatifs communaux et Vendée habitat

- Logement communal au 26, rue des Sables sera disponible au 1^{er} juillet 2021 : 3 chambres pour un montant de 501.70 €
- 2 logements Vendée habitat se libèrent : 1 T4 au 3, résidence les Marronniers au 24-06-2021 (483 €) et 1 T3 au 8, rue des Charmes au 27-07-2021 (443 €)

3- Fin de la consultation pour la construction de 3 locatifs à destination des aînés le 6 mai à 17h

L'Analyse des offres avec le cabinet « Rigolage » se fera le jeudi 27 mai à 18h avec le cabinet Rigolage

4- Point sur le personnel

- Reprise d'un agent technique en arrêt maladie à mi-temps thérapeutique à compter du 26-04-2021 pour 3 mois renouvelable jusqu'à 1 an
- démission d'un agent technique à compter du lundi 3 mai à 14h

5- Application « intramuros » : application de communication des événements festifs ou autres comme avis d'intempérie....

La communauté de communes procède à un sondage auprès de chaque commune pour savoir si elles sont intéressées. Le conseil municipal donne un avis favorable.

L'intérêt de cette application est principalement d'être sur le portable et d'avoir un système d'alerte. Cependant, pour que cela fonctionne, comme pour toute application, il faut qu'elle soit téléchargée et que les usagers aient

accepté les notifications "push" - sinon, ils ne voient les infos qu'en allant sur l'appli volontairement. Cela demande une communication de la Communauté de Communes et des communes.

Le coût serait de 570 € HT par mois à la charge de la communauté de communes pour les 15 collectivités.

- La CC devient "super administrateur" c'est-à-dire qu'elle peut publier ses informations sur les comptes de toutes les communes, sans leur accord préalable.
- Les communes (ou la CC) peuvent proposer à certains prescripteurs type associations, écoles, ou autres d'inscrire des évènements. Ceci permettrait d'obtenir des usagers abonnés.

6- Création d'une nouvelle association pour une activité « pétanque »

7- Point sur le PLUIH avec la commission aménagement du territoire le jeudi 17 juin à 14h

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

* commission C.C.A.P.A.

* commission des affaires scolaires du 19-04-2021 : (prochaine réunion le mercredi 26-05-2021 à 16h30)

* commission voirie-bâtiments : vendredi 28 mai à 18h

Commissions C.C.V.B.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9-06-2021

Séance levée à 22H23

Le maire : Xavier PROUTEAU

